



PROCÈS VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire Samedi 8 octobre 2022

La Présidente **Eve SCHELTENS** ouvre la séance à 15 h 30. Elle remercie **Serge Plasterie**, Secrétaire général de la FFB, qui participe régulièrement à nos assemblées et tous les Présidents et les délégués des clubs qui sont présents dans la salle.

Elle énonce ensuite l'ordre du jour de l'**Assemblée Générale Ordinaire** :

- 1 - Désignation des scrutateurs
- 2 - Rapport moral - saison 2021/2022
Vote du rapport moral
- 3 - Rapport financier - saison 2021/2022
- 4 - Rapport des vérificateurs aux comptes
Vote du rapport financier
Renouvellement des vérificateurs aux comptes
- 5 - Budget prévisionnel et perspectives pour la saison 2022/2023
Vote sur le budget prévisionnel
- 6 - Questions diverses

Puis l'ordre du jour de l'**Assemblée Générale Élective** :

- 1 - Présentation des candidats au Conseil d'Administration mandature 2022/2026 : Vote à bulletin secret
- 2 - Présentation des candidats au poste de Président de la Commission Régionale d'Éthique et de Discipline : Vote à bulletin secret.

La **Présidente** souhaite la bienvenue aux nouvelles Présidentes de clubs :

Viviane Walti à Bourg la Reine, **Christiane Gautier** à Clamart, **Maryse Robin** à Massy, **Simone Robert** à Villecresnes et **Marie-Claire Citron** à Viry-Châtillon.

Le Procès-verbal de l'assemblée générale du 6 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

1 - DESIGNATION DES SCRUTATEURS

Les scrutateurs sont madame **Marie Jo Boutrin** et monsieur **Didier Cabon**.

Après comptage des délégués, 136 présents ou représentés sur 151 délégués convoqués, soit 90 % de participation ; l'Assemblée Générale peut valablement se tenir.

35 Clubs sont présents sur les 37 Clubs que compte aujourd'hui le Hurepoix.

2 - RAPPORT MORAL - saison 2021/2022

21 - Gestion du Comité :

La saison 2021 - 2022 a repris lentement après la période de fermeture du Comité.

Au mois de juillet, ouverture de la saison, le Comité était fermé. Il a rouvert ses portes le 8 septembre 2021, avec le contrôle des Pass sanitaires et l'obligation faite aux bénévoles, salariée, arbitres et compétiteurs d'être vaccinés.

Hakima Verrier, responsable du secteur compétitions, a eu un accident le 18 juillet 2021. Elle a repris le travail du 31 janvier 2022 au 22 mai 2022. Elle est toujours en arrêt maladie.

Patricia Conesa, notre comptable, a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} janvier 2022.

Durant la période d'absence d'Hakima puis après le départ de **Patricia** les membres du bureau exécutif et du conseil d'administration ont assuré une présence au Comité pour le téléphone, le bar, le contrôle des Pass sanitaires et les tâches quotidiennes habituellement dévolues à nos salariées.

Ces opérations ont représenté un poids très conséquent au cours de la période.

Nous avons externalisé la comptabilité, soit principalement la saisie des pièces comptables et les opérations de fin d'exercice. La trésorerie est assurée par **Viviane Walti**, trésorière adjointe.

Le Bureau Exécutif s'est réuni 7 fois, dont 4 en distanciel, le Conseil d'Administration 5 fois, dont 1 en distanciel.

Incidents pendant la fermeture et leurs conséquences

Notre parking a été de nouveau occupé par les gens du voyage du 28 août 2021 au 6 septembre 2021. La Mairie a de nouveau lancé une procédure d'expulsion. Le parking a dû être nettoyé, la clôture en grillage du côté rond-point a été dégradée et les massifs de plantation abîmés. Dès le départ des gens du voyage un portique a été installé et la mairie nous a fait verser des monticules de terre pour empêcher le passage des caravanes.

La partie extérieure de notre climatisation a été fortement détériorée et a nécessité des travaux d'un coût très important (28 000 €).

Nous avons acheté des containers à déchets, les nôtres ayant été volés.

Toutes ces dépenses ont été partiellement prises en charge par notre assurance.

D'autres améliorations ont été mises en œuvre : les cloisons mobiles ont été renouvelées, les fenêtres défectueuses réparées.

22 - Les Clubs

Plusieurs réunions avec les Présidents de clubs ont été programmées, en distanciel et en présentiel dont 5 réunions en mars, une réunion le 12 avril sur la relance du Bridge en Hurepoix, et la plénière le 29 juin. Une réunion d'information pour les nouveaux Présidents s'est tenue en mars.

Au 30 juin 2022 nous ne comptons plus que 37 clubs et 39 salles de tournois. Le club du Plessis Robinson n'a pas pu obtenir les locaux promis et a fermé ses portes. Le club de Ballainvilliers a fusionné avec le Club d'Epinay sur Orge qui s'appelle désormais Epinay - Mat et Chelem.

5 nouvelles Présidentes ont été élues au cours de la saison : **Marie Claire Citron** à Viry Chatillon, **Christiane Gautier** à Clamart, **Maryse Robin** à Massy, **Simone Robert** à Villecresnes et **Viviane Walti** à Bourg la Reine.

Il faut souligner le très beau succès de la coupe des clubs : nous sommes le Comité qui a eu le plus de compétiteurs (à égalité avec le Languedoc). C'est le club de Gif sur Yvette qui remporte la Coupe au niveau National en 1ère série.

9 clubs étaient inscrits au simultané du Hurepoix. Mais celui-ci a été difficile à organiser pour plusieurs clubs qui ont dû renoncer, pour certains, ou se regrouper, pour avoir un nombre de tables suffisant pour l'intérêt du tournoi. C'est maintenant **Rémi Legras** qui en commente brillamment les données.

"Relance du bridge en Hurepoix" a succédé à "Dynamisme en Hurepoix". Cette action pilotée par **François Plat** et **Jean Luc Neau** a fait l'objet d'une réunion spécifique des Présidents de Clubs

L'opération fédérale "Rendez-vous au Club" a permis à 7 clubs de se voir attribuer entre 100 et 300 € de remboursement de fournitures ou matériel.

23 - Les licenciés

Le Comité regroupe **2 928 licenciés** contre 2 516 licenciés la saison précédente soit une augmentation de 16 %, contre 24 % au niveau national, (3 787 licenciés en 2019/2020).

L'âge moyen s'est allongé d'un an : 72 ans pour les hommes et 75 pour les femmes.

Les licences gratuites de 2020/2021 ont été prolongées d'une saison par la FFB, en 2021/2022 seulement 150 créations ont été enregistrées contre 250 habituellement.

Il existe de grandes disparités entre les clubs : évolution de **- 4 %** à **+ 33 %**.

Ce sont les clubs petits et moyens qui ont les meilleurs résultats. Pour l'anecdote 2 clubs modestes ont augmenté de 77 % et 180 % !

Il semble plus significatif de rapporter le nombre de licenciés à la saison 2019/2020. 4 clubs tirent leur épingle du jeu et sont positifs. Pour les autres la perte de licenciés peut aller jusqu'à 40 %.

24 - Les Compétitions

Le passeport de la saison 2021/2022 a été imprimé avec retard et distribué en octobre.

Afin d'encourager les nouveaux joueurs, ils ont été conviés à une soirée découverte du Comité qui a été reportée en raison de la pandémie au 25 mars. Une centaine de bridgeurs qui n'étaient jamais venus à Marcoussis se sont déplacés. **Françoise Roche** a animé cette soirée.

Nous avons organisé 15 épreuves régionales ainsi que le Hurepoix par 8 et le Simultané du Hurepoix avec une participation en baisse d'environ 50 % sur 2019/2020. Un nouveau

challenge sur realbridge a été créé avec 6 séances de 18 donnes un soir par mois. Il a regroupé 337 participations.

Les 15 épreuves fédérales par paires ont subi une perte de participation de 39 % par rapport à 2019/2020, dernière saison pleine pour les épreuves/2.

Les 15 épreuves fédérales par équipes ont subi une perte de 38 % par rapport à 2018/2019, dernière année pleine pour les épreuves/4.

Les interclubs ont perdu 66 équipes soit 24 % par rapport à la saison précédente.

Pour les épreuves régionales et le challenge Pourcelot nous avons distribué
202 000 PE et 2 000 PP.

Olivier de Mourgues, secondé par **Martine Meunier** pour la partie communication et **Marie Jo Boutrin** pour le bridge, a organisé une rencontre nationale Golf - Bridge en avril sur 2 jours, qui a été relayée dans l'As de Trèfle.

La duplication des donnes est assurée par **Isabelle Chouvalidzé**. Certaines tâches assumées par **Hakima** ont été dévolues à **Denis Frouein** au cours du dernier trimestre de la saison sous le contrôle de **Jean François Chevalier**.

25 - L'Arbitrage

Un stage d'arbitres de club pris en charge par **Denis Ancelin** a réuni 8 candidats arbitres dont 6 reçus avec succès, 2 avec les félicitations du jury, 2 passeront l'examen à la prochaine session.

Denis a également mis en place une formation de directeurs de tournois pour une vingtaine de participants.

11 arbitres, de Comité, fédéraux ou nationaux sont intervenus au Comité cette saison.

26 - L'Enseignement - Jeunesse

Les scolaires, les cadets et les juniors :

Cette saison seuls 7 scolaires, 29 cadets et 11 juniors ont été licenciés.

La plupart des initiateurs n'ont pas pu se rendre dans les établissements en raison de la crise sanitaire.

Des enseignants Cadets ont donné des cours en distanciel en utilisant BBO et RealBridge.

Jean Luc Neau a continué ses cours destinés aux juniors à l'École Normale Supérieure à Saclay.

Marianne Jouve a formé des initiateurs dans 2 clubs.

La formation des enseignants :

Une formation de moniteurs a été mise en place par notre Animateur Pédagogique Régional, **Dominique Leclerc**. Elle a accueilli 8 candidats dont 2 originaires d'autres Comités.

27 - La Communication

♣ Vers les licenciés

Le site internet a permis de donner des informations sur la vie du Comité.

21 newsletters ont été adressées aux licenciés, elles figurent sur le site, rubrique "Comité" onglet "les newsletters"

♣ Vers les clubs :

De très nombreux mails ont été adressés aux Présidents pour les tenir au courant des actualités.

26 - Chambre Régionale d'Ethique et de Discipline

Cette saison aucun dossier n'a été présenté aux instances.

Questions à la suite du Rapport Moral :

Etant donné que le nombre de compétiteurs a diminué, ne faudrait-il pas réduire le nombre de compétitions ?

Pas d'augmentation du nombre des compétitions nationales, ni régionales, en dehors de la création des compétitions sur RealBridge. Il est rappelé que les recettes des Comités dépendent des compétitions organisées.

Le concours de Maître - Assistant est-il toujours aussi difficile ?

Les résultats sont d'environ 50% de réussite. Deux filières de formation sont maintenant mises en place :

- Le stage national de 3 jours
- Une formation continue pour les moniteurs suivant les conférences de « Parcours Bridge » avec un stage court pour préparer l'examen.

Les membres de l'AG qui assurent des actions d'enseignement confirment la qualité des montages de « Parcours Bridge » que chaque Club peut utiliser puisque cette prestation de la FFB est comprise dans la cotisation des clubs.

La catégorie « Senior » s'applique actuellement à partir de 65 ans.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les commentaires sur le rapport moral de la Présidente, approuve le dit rapport à l'unanimité, et donne quitus à la Présidente et aux membres du Conseil d'Administration.

3 - RAPPORT FINANCIER

Olivier de MOURGUES, trésorier, présente pour la dernière fois le rapport financier, le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2021-2022, en raison de son départ pour la région Provence-Côte d'Azur où il vient d'être élu Président du Comité Régional.

Exercice clos le 30 juin 2022

L'exercice 2021/2022 a été fortement perturbé par divers événements :

- les conséquences des périodes de fermeture dues au COVID
- les conséquences des désordres constatés après les occupations de notre parking
- le dégât des eaux subi lors de la saison précédente
- l'absence pour maladie d'Hakima Verrier
- le départ en retraite de Patricia Conesa
- le retour timide de nos licenciés
- la baisse conséquente des compétiteurs

Non seulement les comptes ont été impactés par ces événements mais notre organisation interne a évolué.

A compter du 1^{er} janvier 2022, nous avons externalisé la saisie des comptes et les écritures de fin d'exercice à un cabinet comptable après appel d'offres. Les travaux inhérents à la trésorerie ont été assurés en totalité par **Viviane Walti**, trésorière adjointe.

Le paiement des compétitions a été délégué à la FFB à compter du mois de novembre. Les factures correspondantes ont fait l'objet d'une étude approfondie, leur comptabilisation a été difficile.

Des difficultés inhérentes aux délais ont été constatées dans les relations avec les assurances et le régime de prévoyance.

Enfin et surtout il faut relever que les exercices 2020/2021 et 2021/2022 ne sont pas comparables :

- **Exercice 2020/2021 incomplet**
- **Changement partiel de méthode**

PRODUITS

La totalité de nos produits s'élève à 464 243 €

Nos produits constitués par les licences les cotisations et les compétitions représentent 376 159 euros qu'il y a lieu de comparer à la dernière année pleine soit 2019 avec 442 000 euros soit une diminution de 17,5 %

Les produits financiers des intérêts perçus de nos placements sont de 2 835,75 euros

Les produits exceptionnels sont de 2 502,25 euros (remboursements divers)

Les transferts de 56 877,48 € sont constitués par : les remboursements d'assurance, sinistre climatisation, sinistre vol, sinistre grillage, sinistre inondation.

La reprise de provision de 17 374 € est un ajustement de la provision effectuée pour notre salariée unique.

Nous avons reçu 3 286 € de subventions y compris la convention avec le Food truck

Pour information la recette des jeux en ligne est de 7 552 €

CHARGES D'EXPLOITATION

Les redevances FFB pour un montant de 94 559 €

Les frais de compétitions pour un montant de 33 812€

Les frais d'arbitrage pour 42 049 €

Les frais de gestion et réunions pour 51 833 €

Les salaires et charges pour 100 871 €

Les frais de fonctionnement pour 153 187 € comprennent :

Le fonctionnement général du comité auquel a été ajouté les travaux :

- Sol et panneaux de la salle de jeu,
- Réparation de la climatisation
- Mise en place du portique

Ces trois postes représentent 71 547€

RESULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat net est négatif de 50 048,88 €

Ce résultat est essentiellement constitué par les dépenses engendrées par les travaux de la salle de jeu, par les dépenses de climatisation et l'installation du portique pour sauvegarder notre parking.

Mais bien entendu également par une diminution importante de nos ressources : licences et recettes de compétition. Nos licenciés sont en diminution de 26,60 % par rapport à la dernière année pleine 2019.

Nos ressources de compétition sont en diminution de 48% par rapport à l'année 2019. Nous avons pu modifier notre modèle économique avec le départ à la retraite de deux salariés, l'implication plus importante des bénévoles et bien entendu la fin du remboursement de nos prêts d'origine. Cependant pour des raisons de trésorerie et pour ne pas entamer nos placements, constitués par des obligations, nous avons contracté un emprunt de 50 000 € en juillet dernier dans le cadre des Prêts Garantis par l'Etat que nous remboursons en 24 mois.

4 - RAPPORT DES VERIFICATEURS

Les vérificateurs aux comptes sont **Gabriel SCHREIBER** et **Richard ROSSIGNOL**.

Gabriel SCHREIBER présente leur rapport (voir en annexe) :

Les vérificateurs aux comptes confirment la réorganisation comptable présentée par le trésorier.

Les dépenses induites par l'occupation du parking par les gens du voyage ont provoqué une charge résiduelle importante.

Toutes les charges liées aux prêts souscrits pour faire face aux besoins de trésorerie sont régulièrement comptabilisées et ont permis au Comité de conserver son stock d'obligations.

A la suite des contrôles, les comptes annuels annexés au rapport financier paraissent réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 30 juin 2022, ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité à cette date.

Après avoir constaté que l'assemblée n'avait pas de questions ou de demandes d'explications sur ces présentations, le Trésorier fait voter les participants à l'Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier du Trésorier relatif à la présentation des comptes de l'exercice 2021/2022 ainsi que le rapport des vérificateurs aux comptes, approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice et donne quitus au Trésorier.

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Olivier de Mourgues propose d'affecter le résultat négatif de 50 048,88 € au compte « report à nouveau ».

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité d'affecter le résultat négatif de l'exercice d'un montant de 50 048,88 € au compte "report à nouveau".

DESIGNATION DES VERIFICATEURS

Nos 2 vérificateurs, **Richard Rossignol** et **Gabriel Schreiber**, en l'absence de nouvelle candidature, se disent prêts à continuer leur mission pour la saison 2022/2023.

Messieurs Richard ROSSIGNOL et **Gabriel SCHREIBER** sont désignés à l'unanimité aux postes de "Vérificateurs aux Comptes" pour la saison 2022/2023.

5 - OBJECTIFS POUR LA SAISON PROCHAINE

La **Présidente** reprend le diaporama et présente les orientations budgétaires pour 2022/2023 :

Une hypothèse de 3 000 licenciés payants dans 37 Clubs.

L'application de la nouvelle méthode comptable prenant en compte différemment le paiement des licences et des droits d'engagement à la FFB.

La présence d'une seule salariée sur 12 mois.

Une maîtrise nécessaire des frais de fonctionnement.

Ce qui donne un budget prévisionnel 2022-2023 équilibré à 348 500 € (voir document en annexe).

La **Présidente** présente quelques perspectives pour 2022-2023 :

La réalisation et l'envoi du livret « Bienvenue en Hurepoix » n'est pas budgété pour le moment. Le CA s'interroge et envisage aussi l'utilisation du livret en cours de création par la FFB.

Des formations organisées par le Comité sont prévues :

Formation d'arbitres de Clubs en mars 2023. On peut déjà s'inscrire sur le site du Comité.

Les formations de Directeurs de tournois et de Moniteurs pourront être réalisées. (Faire remonter les demandes au Comité).

La FFB a lancé une opération pour tous les licenciés jouant en Promotion, ce qui représente 51 000 joueurs en France, c'est le **Challenge Promotion** :

- **Soirée de présentation le 21 octobre à 18h30 à Marcoussis**
- **Soirée découverte du Comité pour les 4^{èmes} séries le 31 mars 2023 à 18h30 à Marcoussis**

La FFB a diminué les droits d'engagement pour les joueurs Promotion et double les PE pour tous les tournois des joueurs inscrits au Challenge Promotion pendant les 2 mois qui précède chaque finale de Comité. (voir le règlement du Challenge sur le site de la FFB).

La 3^{ème} **Coupe des Clubs** a commencé et 23 Clubs du Hurepoix s'y sont inscrits.

La revue « **As de Trèfle** » est envoyée par internet. Si vous souhaitez la revue papier il faut payer 10 € par an pour les frais d'impression et d'envoi.

PETIT BRIDGE : une formation par visioconférence est proposée aux initiateurs sur le site de la FFB.

L'Assemblée Générale, après avoir débattu sur les projets de l'exercice en cours, approuve ces perspectives et les prévisions budgétaires 2022/2023 à l'unanimité.

6 - QUESTIONS DIVERSES

La Présidente, ayant constaté qu'il n'y avait pas de questions diverses, remercie les membres du Conseil de leur action au sein du Comité et de leur engagement pendant la pandémie.

Merci à tous ceux qui œuvrent pour le développement du bridge, les responsables des clubs mais aussi les moniteurs, les initiateurs, les arbitres de clubs et tous les bénévoles qui rangent, nettoient et accueillent les joueurs dans les Clubs et au Comité.

L'Assemblée Générale va se réunir maintenant en Assemblée Générale électorale pour renouveler le Conseil d'Administration. La remise des médailles et des coupes suivra.

Le Trésorier

La Présidente

le Secrétaire Général

Olivier de MOURGUES

Eve SCHELTENS

Dominique SECHET